

---

# Le projet culturel euro-méditerranéen

Intentions et réalités

---

Paul Balta

**Paradoxalement, la dimension culturelle de la Déclaration de Barcelone adoptée par la Conférence euro-méditerranéenne (27-28 novembre 1995) a été — sauf en Espagne et au Portugal au moment de la rencontre — généralement ignorée par les médias. Même des revues scientifiques ou spécialisées ont privilégié les aspects économiques et politiques<sup>1</sup> et fait l'impasse sur le troisième volet relatif au *“partenariat dans les domaines social, culturel et humain: destiné à développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles”*.**

La première conférence ministérielle euro-méditerranéenne tenue après “Barcelone I” a réuni les ministres de la Culture à Bologne (21-23 avril 1996) et a été consacrée à la préservation du patrimoine culturel. Pourtant, malgré sa charge symbolique et l'importance des résolutions adoptées, elle n'a suscité, en dehors de l'Italie, qu'un intérêt relatif si l'on en juge par les réactions de la presse<sup>2</sup>.

Ce sont les colloques, qui ont jalonné l'année 1996 et se sont multipliés au dernier trimestre sur le thème “Barcelone un an après”, qui ont contribué à sensibiliser les esprits au projet culturel au sens large et donné lieu à des publications<sup>3</sup>. Preuve de cette évolution et de la prise de conscience: les Pays-Bas, qui président l'Union européenne pendant le premier semestre 1997, ont pris l'initiative d'organiser à La Haye les 17 et 18 mars, une conférence consacrée au troisième volet de la Déclaration de Barcelone avec la participation des représentants des 27 Etats signataires et de la société civile. Au total, rencontres, débats, articles ont

---

Printemps 1997

permis de dresser un premier bilan critique de la dynamique enclenchée à Barcelone: les lacunes ont été relevées, les ambiguïtés de certains concepts discutées, des propositions formulées.

A la veille de la deuxième Conférence euro-méditerranéenne à Malte (et non à Tunis)<sup>4</sup>, les 15 et 16 avril, il convient de réaffirmer que, sans une mise en œuvre ample et résolue de sa dimension culturelle, le projet euro-méditerranéen perdrait ce qui, précisément, fait son originalité. En outre, il risquerait fort de n'aboutir qu'à la naissance difficile d'une zone de libre-échange économique dans un système complètement dérégulé s'inscrivant dans la mondialisation. Pour prendre la mesure des enjeux, un rapide mais indispensable retour en arrière s'impose.

Malgré ses lacunes et les critiques dont elle a été l'objet, la Déclaration de Barcelone peut être considérée, pour de multiples raisons, comme l'acte fondateur de la Méditerranée du XXI<sup>e</sup> siècle. Non seulement c'est le premier accord signé par les pays tiers méditerranéens (PTM)<sup>5</sup> avec les Quinze mais, en outre, depuis l'accession à l'indépendance des pays des rives Sud et Est, aucun des projets de coopération avec l'Europe n'avait eu les mêmes ambitions. Il n'est pas inutile de rappeler les principaux précédents.

Le dialogue euro-arabe (1974-1990) excluait, par définition, les pays n'appartenant ni à la CEE ni à la Ligue arabe de sorte que les États-Unis avaient tout fait pour le torpiller. Parallèlement, le volet politique et le volet économique ont tourné au dialogue de sourds. En revanche, le dialogue sur le volet culturel avait été fructueux mais les recommandations faites par le Symposium de Hambourg<sup>6</sup> n'avaient pas eu de suites. Enfin, la mésentente engendrée entre les pays arabes par la crise puis la guerre du Golfe (1990-1991) a porté un coup fatal à l'ensemble du dialogue euro-arabe qui s'était effiloché au fil des ans, en dépit des efforts de la France pour tenter de le relancer en 1989-1990.

La Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), née de l'Acte d'Helsinki (1975) avait bien souligné que "*la sécurité en Europe est étroitement liée à la sécurité dans la région méditerranéenne tout entière*", mais, compte-tenu des rivalités Est-Ouest et pour éviter les complications, les organisateurs n'avaient finalement pas intégré les huit États méditerranéens non participants, dont ceux du Maghreb, qui avaient pourtant suivi les travaux et avaient, pour la plupart, souhaité devenir des partenaires à part entière. Quant au projet de Conférence pour la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM) — évoqué par l'Italie dès 1972 — qui devait englober les riverains, il s'est heurté aux réticences de la France qui ne voulait pas associer les États-Unis et aux réserves des Américains qui craignaient une interférence des Européens dans le processus de paix israélo-arabe. La CSCM n'a donc pas vu le jour.

La concertation des "5+5" (1989-1991) était beaucoup moins ambitieuse puisqu'elle se limitait aux "sœurs latines" (Portugal, Espagne, France, Italie, et Malte) et aux "Frères maghrébins" (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye). Elle se proposait quand même de "*contribuer à la transformation de la Méditerranée en une zone de paix et de coopération*"; toutefois sa dimension culturelle, forte dans la période des forums préparatoires (1988-1989), s'était diluée. Le processus des

“5+5” est entré en hibernation en raison de la faible dynamique de l’Union du Maghreb arabe (UMA), des retombées de la guerre du Golfe et des tensions avec la Libye qui ont abouti à l’embargo imposé par l’ONU à Tripoli en 1992.

Dernière étape jalonnant la politique méditerranéenne globale de la CEE: la Politique méditerranéenne rénovée (PMR) de 1990 à 1995. L’Union européenne avait entamé une réflexion face aux importantes mutations régionales et internationales: chute du Mur de Berlin (1989), implosion de l’URSS, fin de la guerre froide, affirmation des Etats-Unis comme unique superpuissance, guerre du Golfe, éclatement de la Yougoslavie, consolidation des “dragons d’Asie”, phénomène de la mondialisation.

Adoptée en décembre 1990 par le Conseil européen, la PMR tire un certain nombre de leçons mais demeure dominée par le “credo” économique. Avec le recul, elle apparaît comme un héritage du passé: elle a poursuivi la politique de coopération économique traditionnelle mais en accroissant de 40 % (ce qui n’est pas négligeable) les protocoles financiers pour 1992-1996 par rapport à la période 1986-1991, soit 2375 millions d’écus contre 1618<sup>7</sup>. La principale innovation de la PMR a été en fait l’adoption, en juin 1992, par le Conseil européen de Lisbonne, des “Programmes méditerranéens” du Comité Med: Med-Campus (coopération entre universités et établissements d’enseignement supérieur), Med-Médias, Med-Urbs (coopération entre collectivités locales d’Europe et des PTM), Med-Invest, (coopération pour le développement des PME et des PMI).

La dimension culturelle a ainsi fait son entrée! Dimension que dirigeants politiques, technocrates, industriels, avaient trop souvent ignorée dans les programmes de développement économique et social, en particulier dans le tiers-monde, avec les résultats que l’on sait. Que de temps n’a-t-on pas gaspillé, depuis les indépendances, pour se rendre compte que le développement ne se limite pas au simple transfert des technologies et encore moins à l’implantation d’usines “clés en mains”. Les peuples ont un héritage culturel dans lequel doit s’inscrire le développement: il doit être adapté pour être adopté. Vus sous cet angle, les “Programmes Med” sont un exemple de coopération décentralisée. Il a cependant fallu attendre décembre 1994 pour qu’un pas décisif soit franchi. A l’époque, la Direction des affaires générales de l’UE fait un constat qui est aussi une recommandation: “*La crise du Golfe, le processus de paix au Moyen-Orient, la situation en Algérie (...) ont servi de révélateur et d’accélérateur quant à la nécessité d’aller au-delà du rôle de principal partenaire économique*”<sup>8</sup>. Cette analyse a fortement contribué à l’élaboration du concept de “partenariat” et à la préparation de la Conférence euro-méditerranéenne en concertation avec les PTM. “Barcelone I” consacre donc l’aboutissement d’un processus et l’amorce d’une dynamique nouvelle.

Un des principaux apports de la Déclaration de Barcelone est d’avoir pleinement intégré dans sa philosophie la dimension culturelle. Celle-ci, comme on le verra plus loin, est présente de façon transversale dans les

trois volets qui la composent: 1/ *Partenariat politique et de sécurité: définir un espace de paix et de stabilité*; 2/ *Partenariat économique et financier: construire une zone de prospérité partagée*; 3/ *Partenariat social et culturel* (selon l'intitulé qui figure au début de l'article).

Pourtant, cette approche n'était pas évidente au départ. En effet, dans le premier document de travail élaboré par Bruxelles, en mars-avril 1995, à l'intention des Etats participants, la culture avait été presque totalement occultée par les préoccupations sécuritaires et économiques des Quinze. Ainsi, dans le troisième volet alors intitulé simplement "*Partenariat dans le domaine social et humain*", le paragraphe "*Culture et médias*" ne comportait qu'une dizaine de lignes et venait après ceux consacrés aux "*Migrations*", au "*Trafic des stupéfiants*", au "*Terrorisme*", à la "*Criminalité internationale*". Quant aux religions, composantes importantes de nombre de sociétés, en particulier autour de la Méditerranée, elles n'étaient mentionnées qu'incidemment.

Sensible aux critiques et aux suggestions formulées par des intellectuels et des diplomates des deux rives, le Conseil européen avait réagi avec rapidité et efficacité. D'une part, la Commission de Bruxelles avait chargé l'Institut catalan de la Méditerranée d'organiser, à Barcelone, le Forum civil euromed (29 novembre - 1er décembre 1995), d'autre part, elle avait revu sa copie<sup>10</sup>. Dans le "Programme de travail", (octobre 1995) document qui a servi de base à la rédaction de la Déclaration de Barcelone, le troisième volet a reçu un nouvel intitulé, comme on l'a vu, et a été remanié et enrichi.

Soulignons tout d'abord que, pour la première fois, une Déclaration engageant les Etats a mis l'accent sur le rôle de la "*société civile*" et sur la "*contribution essentielle*" qu'elle peut apporter "*dans le processus de développement du partenariat euro-méditerranéen.*" Certes, la notion de société civile comporte des ambiguïtés et des différences existent dans la perception et la pratique qu'on en a dans les pays riverains; il n'en demeure pas moins que cette référence est importante. Parallèlement, les paragraphes traitant de civilisation et de culture ont été placés en tête de chapitre et l'un d'eux souligne que "*le dialogue et le respect entre les cultures et les religions sont une condition nécessaire au rapprochement des peuples*".

Notons aussi que, dans le premier volet de la Déclaration de Barcelone, le texte concernant les droits de l'homme est plus précis et plus ferme que dans les premiers documents de travail. Les signataires s'engagent à: "*(...) agir conformément à la Déclaration universelle des droits de l'Homme (...); développer l'Etat de droit et la démocratie dans leur système politique (...); respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales et garantir l'exercice effectif et légitime de ces droits et libertés, y compris la liberté d'expression, la liberté d'association à des fins pacifiques, la liberté de pensée, de conscience et de religion, individuellement ainsi qu'en commun avec d'autres membres du même groupe, sans aucune discrimination exercée en raison de la race, la nationalité, la langue, la religion, le sexe*".

Quant au volet 2, il met l'accent sur la formation, la science, la technologie, la recherche scientifique, la création de réseaux scientifiques.

En outre, les signataires “reconnaissent le rôle clé des femmes dans le développement et s’engagent à promouvoir la participation active des femmes dans la vie économique et dans la création d’emplois”. Les participants à plusieurs ateliers du Forum civil euromed<sup>11</sup> ont rappelé que ce sont les femmes qui transmettent les traditions mais que ce sont elles aussi qui contribuent à les faire évoluer. En réalité, elles sont les médiatrices du futur.

Sans entrer dans un débat philosophique, il faut tout de même rappeler que l’économie n’a jamais été (et ne devrait jamais devenir) une fin en soi. Pour paraphraser Hegel, qui se référait à la loi, disons que l’économie est faite pour l’homme et non l’homme pour l’économie. La dimension culturelle prend ici tout son sens. Il s’agit, certes, d’intentions et de déclarations de principe; néanmoins, comme toutes les grandes chartes régionales et internationales, la Déclaration de Barcelone est un texte de référence. Il revient aux Etats mais aussi — surtout — aux membres de la société civile d’agir de telle sorte que cette dimension culturelle devienne une réalité<sup>12</sup>.

Bien que certains forums aient mieux préparé leurs travaux que d’autres, l’ensemble du Forum civil euromed a constitué globalement une étape majeure sur le plan de la réflexion et de la formulation de projets<sup>13</sup>. A titre d’exemple, le Forum “Dialogue culturel” a fait une série de recommandations d’ordre général dont voici les principales:

- Création, par Bruxelles, d’un projet Med-Culture. A défaut, réserver une place à la culture dans chacun des programmes MED.

- Création, dans chacun des pays membres, d’au moins une Maison de la Méditerranée, lieu d’information et de rencontre.

- Création, au sein des universités des pays participants, de chaires consacrées à la Méditerranée de sorte que l’axe Baltique-Méditerranée ne soit pas seulement sécuritaire, politique et économique mais aussi culturel.

- Mise en chantier, avec le concours de l’UNESCO et de l’ALECSO, d’une Histoire de la Méditerranée qui mettrait l’accent sur ce que les riverains ont en commun — et qui est considérable — sans ignorer pour autant ce qui les divise.

- Révision des systèmes éducatifs et des manuels scolaires pour intégrer la dimension culturelle méditerranéenne.

En outre, signalons les principaux projets concrets sur les quelque 50 qui ont été proposés:

- Organiser une Conférence méditerranéenne sur les droits de l’homme et encourager le dialogue inter-religieux sous diverses formes (des colloques ont eu lieu en 1996 et d’autres sont prévus en 1997);

  - Rédiger un “Livre blanc” sur les stéréotypes<sup>14</sup>;

  - Mettre en œuvre un programme de formation sur des thèmes méditerranéens destinés aux enseignants, aux journalistes et aux intermédiaires culturels<sup>15</sup>;

  - Promouvoir les programmes audiovisuels méditerranéens<sup>16</sup>;

  - Favoriser la mobilité des artistes, des œuvres et du public (de nouveaux réseaux s’ajoutent à ceux qui existaient);

  - Encourager la constitution de réseaux d’artistes, d’architectes,

d'écrivains, etc. tout en consolidant ceux qui existent déjà comme celui des Libraires de la Méditerranée, né de la coopération de deux fondations privées, la Fondation européenne de la culture (Amsterdam) et la Fondation René Seydoux pour le monde méditerranéen (Paris);

- Encourager l'enseignement des langues (plusieurs propositions);
- Promouvoir la création d'un programme Med-Trad qui pourrait englober les projets proposés ou déjà existants comme l'Ecole des traducteurs de Tolède;
- Harmoniser les législations nationales sur la propriété intellectuelle;
- Faciliter l'accès au livre (plusieurs propositions concrètes).

“Barcelone I”<sup>17</sup> a incontestablement suscité une dynamique sur les deux rives de la Méditerranée et elle a même atteint celles de la Baltique ! Ainsi, l'Institut de recherche de la paix, TAPRI, de l'Université de Tampere (Finlande) a organisé, en coopération avec le Centre espagnol de relations internationales un colloque (27 novembre-1er décembre 1996) réunissant une centaine de représentants des pays du nord (Suède, Danemark, Allemagne, Russie, etc.) et du bassin méditerranéen en vue de poser les bases d'une coopération régulière.

La “réunionnité” qui a caractérisé 1996 n'aura finalement pas été inutile. Progressivement une décantation s'est opérée et un thème est devenu dominant: “que faire concrètement et comment ?” Des réseaux qui avaient fait leurs preuves se sont renforcés ou ont étendu leur champ d'activité. Le Forum civil euromed s'est doté d'un secrétariat permanent et, au cours d'une réunion-bilan, le 27 novembre 1996, à l'Institut catalan de la Méditerranée, a été annoncée, conformément aux recommandations du Forum civil euromed de 1995, la formation d'un Comité permanent et de Comités nationaux pour assurer le suivi. L'UNIMED (qui comprend une cinquantaine d'universités de la Méditerranée) a donné une nouvelle dimension à sa revue, *Rive*, publiée en italien, français et anglais, en coopération avec d'autres organisations du Nord et du Sud. Le *Répertoire Méditerranéen*<sup>18</sup> qui, dans sa 5ème édition (1993) décrivait les activités de 511 centres de recherches méditerranéens, va étendre son édition 1997 (à paraître), avec le concours de la Fondation européenne de la culture à Amsterdam, aux centres des pays européens non riverains s'intéressant à la Méditerranée; il devrait aussi passer sur Internet. La IVe COPEAM réunie à Marseille (30 janvier-2 février 1997) sur le thème “*De la stratégie à l'action: créer, produire, diffuser*”, a adopté un ambitieux programme.

De nouveaux réseaux se sont constitués. Citons, entre autres, à titre d'illustration, en 1996, l'Observatoire méditerranéen pour l'information et la réflexion, (OMIR) qui a repris à son compte la Charte de la Communauté des peuples de la Méditerranée; l'Organisation de la Charte Méditerranéenne dont le texte a été signé à Madrid le 11 janvier 1997, l'Association méditerranéenne de l'architecture (AMA) dont les prochaines assises sont prévues à Marseille en avril 1997; l'Association “Villes et Territoires méditerranéens” dont le Forum du même nom (octobre 1997) se tiendra dans un port du sud pour structurer la coopération amorcée depuis 1995, le groupe Med-Contact, réunissant les

experts de la FEC et de la Fondation Méritis à Amsterdam; la FRS à Paris, le Youth Center au Caire, un département de l'Université de Tunis, qui suit les évolutions de la coopération culturelle et doit procéder à une évaluation début avril à Tunis.

Une grande ombre au tableau. A la suite des observations formulées, fin 1995, par la Cour des comptes européenne concernant principalement Med-Urbs, les différents programmes — Med-Campus, Med-Médias, Med-Invest, Med-Urbs ainsi que Med-Techno mis en œuvre début 1995 — ont été suspendus jusqu'en septembre 1996. Ce délai devait permettre, selon les responsables, de procéder à une évaluation de l'action passée et de définir les nouveaux objectifs. Or, la suspension s'est prolongée anormalement. Le représentant de l'Union européenne à la IVème COPEAM n'ayant guère apporté d'éclaircissements, l'Assemblée générale à laquelle participaient Hervé Bourges, président du CSA, et des directeurs de chaînes de télévision et de radio, a voté une motion *“regrettant vivement la suspension répétée de ces programmes”* et a *“recommandé, avec insistance, leur reprise immédiate afin que le partenariat prévu par le processus de Barcelone conserve tout son sens et aboutisse aux résultats attendus”*.

La deuxième conférence euro-méditerranéenne à Malte faillirait à sa mission si elle ne confirmait pas la dimension culturelle qui a constitué, nous pensons l'avoir amplement montré et démontré, une des innovations de la Déclaration de Barcelone. Il conviendrait non seulement qu'elle réclame la relance des programmes Med mais aussi qu'elle recommande la mise en œuvre d'autres initiatives en particulier la création, à l'instar de l'Office franco-allemand de la jeunesse qui a fait ses preuves, d'un Office euro-méditerranéen de la jeunesse.

**Paul Balta** est journaliste et écrivain.

---

Notes:

<sup>1</sup> C'est le cas, entre autres, du n°153 de *Monde arabe*. *Maghreb-Machrek*, par ailleurs excellent; juillet-septembre 1996, Paris.

<sup>2</sup> Notons aussi que Mr Douste-Blazy, ministre français de la Culture, n'avait pas participé à la conférence de Bologne.

<sup>3</sup> Signalons notamment: "Espace public méditerranéen et société civile", *Revue méditerranéenne d'études politiques*, n° 3, automne 1996, Aix en Provence ; Paul Balta, "Les thématiques culturelles de la Conférence euro-méditerranéenne", *Annuaire méditerranéen*, 1997, GERM, Rabat/Edisud, Paris, 1997 (à paraître).

<sup>4</sup> Tunis et Rabat avaient posé leur candidature pour accueillir "Barcelone 2". Le Maroc s'était finalement désisté en faveur de la Tunisie mais les Syriens ne voulant pas se retrouver aux côtés des Israéliens dans un pays arabe, le consensus a été réalisé pour organiser la conférence à Malte.

<sup>5</sup> Les PTM ou pays tiers méditerranéens comprennent les pays de la Méditerranée Sud et Est (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Israël, Jordanie, Syrie, Liban) plus la Turquie, Chypre et Malte. L'Autorité palestinienne a participé à "Barcelone 1" comme membre et la Mauritanie comme observateur.

<sup>6</sup> *Dialogue euro-arabe. Les rapports entre les deux cultures. Symposium de Hambourg (11-15 avril 1983)*, Edisud, La Calade Aix en Provence, 1986.

<sup>7</sup> "L'Europe et la Méditerranée", *Confluences Méditerranée*, N°7, été 1993, L'Harmattan, Paris.

<sup>8</sup> *Eléments d'une politique de voisinage en Méditerranée : précédents, projets déjà en place, actions engagées*, Unité PESC, Communautés européennes, direction "Affaires générales", 15 décembre 1994, Bruxelles.

<sup>9</sup> De larges extraits de ce texte ont été publiés dans notre revue, n° 15, été 1995, Paris.

<sup>10</sup> Paul Balta, "Le dialogue culturel", introduction au Forum du même nom, Forum civil euromed, Barcelone, 1995.

<sup>11</sup> Le Forum civil euromed s'est subdivisé en onze forums : 1) Commerce sans frontières - 2) Les investissements - 3) Le tourisme - 4) Technologie et coopération - 5) Transports et territoires - 6) Universités et recherche - 7) Dialogue culturel - 8) Espaces de coopération médiatique - 9) Le rôle de la femme - 10) Les migrations - 11) Enjeux environnementaux et énergétiques.

---

<sup>12</sup> Paul Balta, "Les enjeux de la Déclaration de Barcelone", in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1995, Ed. du CNRS, Paris, à paraître au cours de l'été 1997.

<sup>13</sup> *Vers un nouveau scénario de partenariat euro-méditerranéen (Barcelone 1995). Forum civil euromed*, Institut Català de la Mediterrania, Barcelone, 1996. Ces actes, utile instrument de travail, ont été également publiés en anglais, arabe, catalan, espagnol et italien.

<sup>14</sup> Fawzia Al Ashmawi, *Etude comparative des manuels d'histoire des pays des deux rives de la Méditerranée (Espagne, France, Grèce, Egypte, Jordanie, Liban, Tunisie)*, Université de Genève, Genève 1994; d'autres études sont en cours.

<sup>15</sup> Des séminaires intensifs regroupant de jeunes journalistes des pays riverains ont été organisés par le CFPJ (Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 35 rue du Louvre 75002 Paris) et ont donné lieu à des publications.

<sup>16</sup> La COPEAM (Conférence permanente de l'audiovisuel méditerranéen) s'est modestement constituée à Palerme, en 1990, à l'initiative de la RAI/ Radio-télévision italienne et du Prix Italia. Elle s'est vraiment structurée lors de la 3ème COPEAM, au Caire, en 1996, grâce à la RAI et au CMCA (Centre méditerranéen de la communication audiovisuelle, Marseille) qui produit le magazine *Mediterraneo*.

<sup>17</sup> La conférence ministérielle a été précédée par la Conférence alternative méditerranéenne (24-26 novembre 1995) qui a rassemblé les représentants de plus de 300 ONG, accompagnée par la rencontre des délégués des "Villes de la Méditerranée" et d'un séminaire du CIDOB (Centre d'information et de documentation international de Barcelone) qui a réuni des directeurs de Centres de recherche, et suivie par le FEC (Forum civil euromed)

Voir: Claudine Rulleau, "La société civile euro-méditerranéenne réunie à Barcelone", *Rive*, Février 1996, Rome.

<sup>18</sup> Il est publié, depuis 1982, par la Fondation René Seydoux pour le monde méditerranéen. Fondée en 1978, cette dernière organise, en 1997-98, pour de jeunes Algériens, six stages de formation à la vie associative d'une durée de deux à trois semaines.